



Royaume du Maroc  
Chef du Gouvernement  
Ministère de la Réforme de l'Administration  
Et de la Fonction Publique

## *DISCOURS*

*Monsieur Mohammed BENABDELKADER*  
*Ministre de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique*

**Colloque CIMIGO « innovation in « SOS » in emerging countries 2018 »**

*Thème « transformation digitale : opportunité & challenges pour les  
services publics au Maroc »*

**12-13 décembre 2018**  
**Lieu : hôtel Sheraton – Casablanca**

**Monsieur le Président de la Région Casablanca Settat,  
Monsieur le Président de l'Université Hassan I Settat.  
Mesdames et Messieurs,  
Honorable audience,**

C'est avec un grand plaisir, et beaucoup d'intérêt, que je participe aujourd'hui à la première édition du colloque CIMIGO organisé par l'ENCG Settat de l'université Hassan 1er.

Je saisis cette occasion pour féliciter et remercier vivement les organisateurs de cet évènement pour leur dynamisme et leur engagement pour rendre ce colloque un rendez-vous annuel de réflexion, de rencontres et de partage dans le domaine de la recherche scientifique et des innovations technologiques.

**Mesdames et Messieurs,**

Le développement rapide des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) de ces deux décennies a largement contribué à modifier la manière de travail des professionnels, notamment en raison de l'arrivée et du développement d'Internet et des technologies réseaux dans les organisations.

Le 21ème siècle s'ouvre sur des mutations profondes, qui s'opèrent à une grande vitesse qu'il devient difficile d'en mesurer l'ampleur. Les mutations engendrées par l'évolution des technologies ont bouleversé les modèles économiques classiques mettant les marchés devant un double pari : se mondialiser et se segmenter davantage pour fidéliser des clients de plus en plus mobiles. Un challenge qu'on doit tous relever pour gagner en compétitivité. Un challenge qui ne peut être gagné sans une réelle et profonde transformation à la fois des talents, des structures et des processus. C'est toute une culture qui s'impose pour pouvoir tirer durablement profit des opportunités que recèle l'ère du numérique et éviter d'être dépassé par la locomotive du développement.

Il n'est plus à démontrer le constat qui dit que le numérique constitue un véritable levier de transformation économique et sociale. En témoignent les progrès

réalisés par plusieurs pays qui ont compris très tôt l'importance et l'impact de l'investissement dans les TIC. L'amélioration de la gouvernance, l'accès à de nouveaux marchés ou services, la création de nouvelles sources de revenus, la réduction de la pauvreté et la lutte contre toutes les formes d'exclusions sociales sont autant de résultats que ces pays précurseurs ont pu récolter.

### **Mesdames et Messieurs,**

D'après les statistique le niveau de maturité numérique au Maroc est assez développé, le rapport de l'ANRT de 2017 prouve que notre pays connaît une forte mutation des usages vers la consommation de la donnée, le parc Internet a franchi la barre des 19.6 millions d'abonnés, cela a amélioré le taux de pénétration de l'Internet dans les ménages qui poursuit sa tendance haussière avec 70,2 % des ménages qui sont équipés d'un accès Internet en 2017, avec un net avantage pour l'Internet mobile qui équipe 66,5% des ménages. Alors que l'utilisation des téléphones mobiles s'est largement répondue, avec une couverture de 99,78% des ménages. Le parc estimé de smartphones, quant à lui est de 22,64 millions. S'agissant de l'équipement des ménages en ordinateur/tablette, le taux se situe à 58,4 % en 2017.

Les citoyens, familiarisés aux usages numériques et aux différentes formes d'interactivité dans leur vie personnelle, attendent de l'administration publique d'intégrer à son tour cette culture numérique et qu'elle fasse preuve de plus d'agilité et d'efficience dans le processus d'implémentation des TI dans ses politiques de développement afin de proposer des éléments de réponse aux préoccupations des usagers et de fournir des services publics de meilleure qualité.

Dans ce sens, l'administration publique étoffe progressivement son panel de services administratifs disponibles en ligne, reste à assurer la montée en puissance des applications nouvelles, dans le cadre d'une stratégie globale et cohérente de

mutualisation des moyens, tout en garantissant l'interopérabilité des systèmes et des procédures.

En effet, pour être efficace, l'utilisation des TI nécessite de faire preuve d'un esprit de collaboration intersectoriel et d'adopter une approche multipartenaire, fondée sur l'ouverture des données.

Face à un environnement en perpétuel changement et une demande de plus en plus exigeante et diversifiée, l'Administration publique, est appelée à s'adapter et à repenser son organisation et reconfigurer ses méthodes pour réussir son projet de transformation numérique.

Conscient de l'importance pour les usagers de l'accès à l'information en temps réel et aux services en ligne ; l'administration, entend accélérer sa transformation pour rendre les services publics plus efficaces, plus accessibles et plus réactifs. Ainsi, la numérisation des services publics se présente comme un levier incontournable dans l'ère de la transformation (Transition) digitale des administrations.

Il va sans dire que la modernisation des services publics ne peut se faire sans le recours aux TIC, notamment pour la dématérialisation des échanges entre les administrations, les citoyens et les entreprises. Pour concrétiser ces orientations, le Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique a entrepris une série de mesures visant l'ancrage des TI dans les modes de gestion des administrations et ce dans l'objectif d'améliorer les services publics en termes de qualité et de délai.

**Mesdames, Messieurs**

Les discours royaux ont fréquemment incité le gouvernement à la mise en commun des informations par les administrations et à l'utilisation des technologies de l'information pour la simplification des services publics et le rapprochement de l'Administration du citoyen, de façon à ce qu'un citoyen n'ait plus à fournir à une administration la même information ou document détenu par une autre.

L'idée est que les services publics devraient s'efforcer de mieux collaborer et trouver les meilleures façons de répondre sans relâche aux attentes des citoyens. Pour faire face à ces défis, il nous a semblé aujourd'hui nécessaire de bâtir notre réforme de l'administration autour de quatre transformations pour asseoir une administration performante au service du citoyen et du développement. Il s'agit de la transformation Organisationnelle, Managériale, Ethique et Numérique, qui consacre les principes de bonne gouvernance, de démocratie participative et de transparence et d'intégrité qui ouvrirait de nouvelles voies pour faire respecter les droits de l'homme et de garantir le droit à l'information comme stipulé dans notre constitution.

Aussi et dans un souci d'harmonisation de l'action gouvernementale en matière de transformation numérique, le Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique est en cours d'élaborer un plan de transformation numérique de l'administration publique, qui a pour objectif de promouvoir les initiatives sectorielles en la matière, de renforcer le cadre législatif et réglementaire, de consolider la convergence des initiatives de l'administrations numériques et d'améliorer leur efficacité.

Actuellement nous collaborons avec le ministère de l'Industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique (MIICEN) pour élaborer un projet de loi sur l'administration numérique qui vise à repenser le mode de délivrance des services publics administratifs afin qu'un usager n'ait plus à fournir à une administration une information ou un document fourni par une

autre administration, l'atteinte de cet objectif nécessite de mettre en place deux piliers, le premier est le partage des données entre administrations et ce via l'échange d'informations entre deux administrations, l'une fournissant une information nécessaire à une autre pour l'accomplissement d'une démarche demandée par l'utilisateur, le deuxième pilier consiste à la simplification des procédures administratives via le remplacement des pièces justificatives demandées à l'utilisateur par l'accès à une base de données partagée, ou par un échange avec l'administration qui délivre la pièce justificative en question.

Ces échanges vont devenir possible via la plateforme de la Gateway gouvernementale qui va permettre un accès commun aux registres contenant les données administratives. En fait, La Gateway gouvernementale est une plateforme développée par le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique / l'Agence du Développement Digital qui doit être utilisé pour ces échanges électroniques et pour offrir des services en ligne aux usagers, nous travaillons actuellement en collaboration avec le MIICEN et l'ADD sur un projet de généralisation d'usage de la Gateway gouvernementale pour améliorer le service public rendu aux usagers.

### **Mesdames et Messieurs,**

la transformation numérique va permettre sans doute au Maroc de relever le défi de son adhésion au Partenariat pour le Gouvernement Ouvert qui est un processus structurant et visant la consolidation des acquis en termes de transparence, d'équité, d'intégrité et de démocratie participative et représente l'un des éléments de l'agenda de réforme de notre pays, cette adhésion ne pourra qu'appuyer et dynamiser le processus de réformes engagées par le Royaume du Maroc visant la consolidation et le renforcement du choix irréversible du Maroc de bâtir un Etat de droit, démocratique et transparent. En effet, la mise en place d'un plan d'action

2018-2021, ambitieux avec ses 19 engagements confirme notre volonté de consolider les différents principes de bonne gouvernance déjà annoncés.

Par ailleurs, une nouvelle dimension d'ouverture de donnée voit le jour, en faveur de l'avènement de l'ère du numérique. Ce mouvement, dénommé Open Government Data (ou Open Data), met l'accent sur la possibilité d'exploiter et de réutiliser les informations publiques. En particulier, il s'agit d'accéder à des données brutes recueillies ou produites par les administrations pour les valoriser. L'open data devrait ainsi permettre l'émergence de transformations et la construction de la nouvelle organisation de demain, pouvant générer de grandes innovations et permettre d'être dans la course à l'intelligence artificielle face aux précurseurs dans ces domaines.

Il devient donc nécessaire de mettre en commun toutes les données, dans le but de créer des intelligences artificielles performantes.

Pour la plupart des start-up, le but ultime est de créer des projets et solutions innovantes en exploitant les données des administrations et des grands groupes.

Aujourd'hui, notre force réside dans nos start-up, nos formations et talents. On doit le garder à l'esprit et maintenir le cap sur ses mesures en faveur des jeunes et de l'éducation. Faciliter l'accès aux données des administrations nous permettrait de développer nos talents et de générer des innovations,

En effet, Il est urgent de réagir en incitant les entreprises de tous secteurs confondus à partager leurs données pour accélérer la recherche. Il est également primordial que les administrations publiques ouvrent leurs données et se rapprochent des start-up.

Les données affluent dans le public peuvent générer des opportunités dans lesquelles nous pourrions innover ensemble et créer de nombreux projets ambitieux qui permettraient au Maroc de ne pas se perdre dans la course à l'IA.

Nous n'aurons aucune chance de remporter la bataille de l'intelligence artificielle si un minimum de données des administrations publiques et privés n'est pas partagé. De même, le secteur public doit s'ouvrir au privé et plus particulièrement aux start-up où les talents sont bien présents.

Ainsi, le Maroc pourra renforcer sa crédibilité et son attractivité économiques, consolider son image de marque auprès de ses partenaires dans le monde, encourager les investissements étrangers, améliorer le climat des affaires, accompagner l'ensemble des grands chantiers économiques et sociaux et étayer ses engagements dans la promotion du commerce international et du libre-échange.

Telle est ma contribution à l'occasion de cet événement que j'ai le plaisir de partager avec vous et je voudrais terminer mes propos par le fait qu'il ne faut pas perdre de vue le rôle principal numérique qui demeure le passage de l'utilisation des technologies de l'information pour le renforcement de la relation avec le citoyen et l'instauration de sa confiance.

Je souhaite plein succès à ces travaux.

*Je vous remercie de votre attention.*